

poser un théâtre, j'ai cherché dans les configurations de terrain la position présumée de cette édifice. L'étude des villes gallo-romaines a démontré que les théâtres s'élevaient généralement près des palais : nous en trouvons des exemples à l'Ille-Bonne, à Nérès, à Arles, à Lyon, à Moind, etc. Il en a dû être ainsi pour Feurs, je dirai même qu'il n'était pas possible de construire le théâtre dans une autre condition, parceque la colline sur laquelle s'élevait le *palatium* était la seule contre laquelle on put l'adosser ; placé en face, il eut été exposé aux vents du nord. Entre le palais et la rivière de Loise, on aperçoit dans la pente du terrain un mouvement circulaire horizontal très-prononcé, et dans lequel on reconnaît la main de l'homme. On a extrait dans son rayon d'énormes corniches en granit, dont les moulures accusent un bâtiment de 12 à 15 mètres d'élévation. C'est là que je place le théâtre. Je pense même que sa maçonnerie consistait seulement dans l'hémicycle, et que le *proscenium* et les gradins étaient faits de planches qu'on enlevait après le spectacle.

L'hémicycle a marqué sa place, c'est là tout. Il est facile pourtant de se rendre compte de la disparition totale du bâtiment. Le premier édifice qui porta le nom de palais fut élevé au moyen-âge, entre la rivière de Loise et le théâtre antique ; il fut rasé par un arrêt des *grands jours de Clermont*, à cause des méfaits de ses possesseurs, puis reconstruit sur le haut de la colline qu'il occupe actuellement. Pour ces constructions successives, toutes deux considérables, on n'a pas épargné les ruines du théâtre qui a dû servir de carrière à pierre pour plus d'une autre bâtisse.